

Décision 21-DCC-112 du 24 juin 2021

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Groupe Duffort Chartes, Groupe Duffort Les Ulis et Groupe Duffort Orléans par la société BPM Group

Posted on: 24 juin 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

BPM Group

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Groupe Duffort
Chartes
Groupe Duffort Les
Ulis
Groupe Duffort
Orléans

Lire

le texte intégral de la décision
136.23 Ko